



Assemblée Générale Ordinaire 2026

Le Gerpla est heureux de vous inviter à participer à son Assemblée Générale Ordinaire le
Jeudi 12 mars 2026 de 10h à 17h30
à la maison internationale missionnaire
150 cours Gambetta, 69007 Lyon

À l'ordre du jour :

- **10h** : Installation de l'Assemblée Générale Ordinaire (nomination d'un·e maître·sse du temps et d'un·e scribe), répartition des procurations des adhérent·es absent·es ;
- **10h30** : Renouvellement annuel de la composition du Comité de Coordination ;
- **11h** : Présentation et approbation du bilan moral et du rapport d'activité 2025. Questions diverses ;
- **12h** : Présentation et approbation du bilan financier 2025. Questions diverses ;
- **13h** Pause repas ;
- **14h30** : Actualisation du montant de la cotisation au GERPLA pour 2026 ;
- **15h** : Présentation et approbation des nouvelles adhésions et de leurs visites de cooptations ;
- **16h** : Élaboration et approbation du projet associatif 2026 (actions institutionnelles, journées nationales, formations, autres) et des moyens (bénévolat et embauches si nécessaire) ;
- **17h30 : clôture de l'AGO 2026.**

Cet événement pourra également être suivi en **visio-conférence** via le lien suivant :
<https://framatack.org/56f890c16d3cadf9f72fd55fa4dcfb446356b530378579461bd42790a22390>

11

Merci d'annoncer votre participation (physique ou virtuelle) à cet événement par mail à secretariat@gerpla.fr avant le **28 février**.

Pensez à **réserver votre déjeuner**, fourni par la maison internationale missionnaire au prix de **16,5 €** par personne.

Sur demande, **hébergement** possible sur place la veille.

Pour cela s'adresser au secrétariat du Gerpla par mail secretariat@gerpla.fr

Et le trajet :

En train, la gare la plus proche est celle de Lyon Part Dieu, 1,5km à pied de la Maison internationale. La gare Lyon Perrache est quant à elle située à 3 kms.

Pour **covoiturer**, ça se passe là : https://www.covoitribu.fr/poll/102854_yb5xo9ftzBPYAW

Si vous ne pouvez pas participer à l'AG, merci de nous **envoyer la procuration** ci-après.

Bien amicalement,
L'équipe du CC et la secrétaire

PROCURATION DE REPRÉSENTATION Assemblée Générale Ordinaire¹ Jeudi 12 mars 2026 de 10h à 17h30

Si vous ne pouvez pas être présent·es à l'Assemblée Générale Ordinaire du GERPLA,
merci de renvoyer dès maintenant par courriel (secretariat@gerpla.fr)
avant le 28 février 2026, la procuration ci-dessous, dûment complétée et signée.

Sauf si vous désignez un lieu de vie et d'accueil dont vous êtes assuré·es de la présence, merci de **ne pas compléter** le nom du/de la représentant·e. Nous répartirons les procurations en début de séance, une par adhérent·e présent·e.

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA)

donne procuration au LVA adhérent présent

Si vous souhaitez être en concertation avec votre représentant·e désigné·e en début de séance plénière avant d'engager les votes prévus des trois bilans statutaires et des projets associatif et budgétaire, veuillez indiquer votre numéro de téléphone, auquel vous vous engagez à être **joignable le 12 mars entre 10h et 13h puis entre 15h et 17h** :

Fait à le

Nom et qualité, signature et cachet du Lieu

¹ En AGO, les décisions sont prises par au moins la moitié des membres adhérent·es actif·ves, présent·es ou représenté·es, à jour de leur cotisation.